



Mercredi 10.06.09 | 42e année | No 19

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Faire amende honorable

Le Conseil national a récemment débattu de la criminalité et du renforcement du Code pénal. Tous les partis ont constaté qu'il y avait lieu d'adapter les dispositions prises en 2007 lors de l'entrée en vigueur du nouveau Code pénal. Pourquoi?

Les jours-amendes ne sont pas pris au sérieux par les délinquants qui souvent n'ont pas les moyens de les payer. La question est alors de savoir si les courtes peines de prison ne devraient pas prendre le pas sur les jours-amendes.

Le Conseil national et le Conseil des Etats en débattront d'autant plus facilement que le Conseil fédéral admet qu'il y a besoin d'adapter le système.

Et dans la rue, à quoi cela ressemble-t-il? Prenons un exemple.

L'an passé, 153 actes de vandalisme sur des biens publics ont été recensés pour un montant de dégâts de 188'365 francs. Afin de maintenir notre patrimoine dans le meilleur état possible, les objets endommagés ont été réparés ou remplacés.

Il n'en demeure pas moins qu'il eut été préférable d'employer ce montant pour la formation ou des mesures de réinsertion professionnelle, par exemple.

Alors pour la crédibilité de nos institutions et de la justice en particulier mais aussi pour le confort des personnes respectueuses du bien public, il serait plus que souhaitable que nos sages de Berne serrent la vis et fassent amende honorable en adaptant, au plus vite, le Code pénal.

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité



Le Conseil communal va devoir mettre au point une stratégie pour faire disparaître rapidement les tags des murs de la ville.

La guerre aux tags

Le Conseil général a déclaré la guerre aux tags. Il a adopté lundi à l'unanimité et sans la moindre discussion une motion interpartis demandant au Conseil communal de mettre en place une stratégie volontariste pour lutter efficacement contre les tags et autres graffitis qui enlaidissent la ville.

Auparavant, le Conseil général avait mis le paquet sur l'entretien des routes malmenées par le gel. Le Conseil communal lui demandait 1,459 million de francs pour faire les travaux les plus urgents cette année encore et proposait d'investir encore 1,2 million l'an prochain dans l'entretien du patrimoine routier communal. Faisons tout en une seule fois,

a proposé la commission financière! D'accord si nous pouvons économiser en passant 200'000 francs, a répondu le PLR. Aussitôt dit, aussitôt fait! Par 34 voix sans opposition et une abstention, le Conseil général a débloqué 2,459 millions de francs pour réparer les routes...

Approche participative

Les élus ont également donné leur aval au règlement du Conseil d'établissement scolaire qui remplacera dès la rentrée l'actuelle commission scolaire. Saluant l'approche participative du Conseil communal, ils ont apprécié que ce conseil tout sauf alibi soit régulièrement consulté sur la marche de l'école. La gauche a demandé et obtenu

que le CES comprenne également deux personnes représentant parents et enseignants des élèves qui suivent des cours de langue et culture étrangère.

La Sapinière vendue

Pour le reste, le Conseil général a accepté – contre l'avis de PopVertsSol – de vendre un immeuble à Chaumont. Il a voté un postulat dans lequel il demande au Conseil communal d'étudier la meilleure façon de financer l'entrée du personnel communal dans la Caisse de pensions unique. Enfin, il a décidé que sa commission participerait à la stratégie présidant au choix des manifestations organisées dans le cadre du Millénaire (suite en pages 8 et 9).



3
La première projection des comptes 2009 de la Ville montre que le déficit budgété s'est réduit de 6,7 millions.



5
Le Centre Dürrenmatt dédie une exposition au cinéaste et poète Pier Paolo Pasolini, assassiné en 1975.



8
2,5 millions de francs seront investis pour la réparation des infrastructures et des routes abîmées par l'hiver.



**VICTOR
VASARELY**

Vente de reproductions originales de Victor VASARELY
Samedi 13 juin 2009
Neuchâtel | Centre ville et Maladière Centre | Marin | Marin-Centre | Pesoux | Cap 2000



RODEO
rotary demining operation

1 reproduction originale de Vasarely	Fr. 15.00
1 «Progression» (8 reproductions de Vasarely)	Fr. 100.00
3 «Progressions» (24 reproductions de Vasarely)	Fr. 250.00
6 cartes postales	Fr. 5.00

Le bénéfice de cette vente exceptionnelle aidera
le Rotary Club de Neuchâtel
par le biais de la fondation rotarienne RoDeO
(Rotary Demining Operation)
à acheter un véhicule de déminage DIGGER D-2
de la Fondation DIGGER de Tavannes.

Ce véhicule sera mis à disposition du Centre de Formation au déminage
d'Afrique de l'Ouest au Bénin (CPADD)
en vue d'une formation pratique sur engins de déminage.

Ensemble

luttons contre le fléau des mines anti-personnel

et

redonnons aux populations touchées des terres sans danger!

Dans ce numéro

Guerre et famille

Le Théâtre à tous les étages présente jusqu'au 21 juin à la Maison du Concert «Histoires de famille» de l'auteure serbe Biljana Sribljanovic. Quatre comédiens adultes incarnent des enfants qui s'amuse à jouer des scènes de famille dans l'ex-Yougoslavie ravagée par la guerre.

Page 4

Lutte contre les tags

Les groupes du Conseil général demandent à l'exécutif de tout mettre en œuvre pour effacer les tags au fur et à mesure de leur apparition. Dans la foulée, le groupe socialiste prie l'exécutif d'étudier les meilleurs moyens de financer le passage à la caisse unique, et de donner à sa commission spéciale la compétence de définir avec le Conseil communal les orientations stratégiques des actions du Millénaire.



Page 9

Nouvelle présidente

Françoise Jeanneret a pris la tête de l'exécutif pour la troisième fois mercredi passé. Daniel Perdrizat a été porté à la vice-présidence et le Conseil communal a procédé à la répartition des dicastères. Rencontre avec la nouvelle présidente de la Ville.

Page 16

Excellente surprise à l'issue de la première projection annuelle des comptes 2009



En début d'année, le Conseil général a accordé à Festi'neuch une subvention régulière de 20'000 francs non prévue au budget.

«Dernier soubresaut d'avant-crise»

Les comptes de la Ville apparaissent à ce jour relativement proches de l'équilibre. L'estimation des recettes et dépenses du ménage communal arrêtée au 30 avril pour l'ensemble de l'année débouche sur un déficit estimé à 650'900 francs, alors que le déficit budgété est de 7,3 millions de francs, y compris la pleine indexation des salaires accordée par le Conseil général. L'amélioration par rapport au budget est donc de plus de 6,7 millions de francs. Elle peut être qualifiée de spectaculaire même s'il s'agit selon le Conseil communal du «dernier soubresaut d'avant-crise».

Afin de piloter au plus près de la réalité le navire «Ville de Neuchâtel», le Conseil communal demande deux fois par année à ses services d'estimer les recettes et dépenses envisagées jusqu'à la fin de l'année afin de les comparer au budget et de réagir immédiatement si nécessaire. Ces projections des comptes basées sur les charges et les revenus de l'ensemble de l'année sont réalisées au 30 avril et au 31 août de l'année courante. Elles permettent de disposer rapidement d'informations financières actualisées par rapport à celles qui ont servi à l'établissement du budget.

Excellents bénéficiaires

L'amélioration spectaculaire constatée à l'issue de la première projection est due principalement à une hausse importante par rapport au budget du produit des impôts (+8,7 millions de francs) et plus particulièrement de l'impôt sur les personnes morales (+7,5 millions de francs). La conjoncture encore soutenue en 2008 a permis à certains des contribuables de la Ville de dégager d'excellents bénéfices. Ils ont ainsi versé des montants très importants au 31 mars dernier en prévision de leur taxation 2008 à venir. Le Conseil communal se refuse toutefois de rêver et affirme que les résultats 2008 ne se reproduiront pas de si tôt.

Subventions en hausse

L'impôt sur le revenu des personnes physiques devrait également être plus élevé que prévu si l'on en croit la hausse appréciable constatée au bouclement 2008. Des améliorations notables concernent en outre les charges de personnel (-1,4 million de francs) et les intérêts passifs (-1,0 million de francs).

Les principales aggravations constatées au 30 avril touchent les subventions accordées, en hausse de 2,1 millions de francs:

- 200'000 francs de plus pour l'aide sociale,
- 870'000 francs de plus pour la part aux mesures d'intégration professionnelles suite à la décision du Grand Conseil de doter ce fonds de 10 millions supplémentaires en 2009 (5 millions de francs versés par l'Etat et 5 millions de francs par les communes),
- 500'000 francs de plus pour la participation aux allocations familiales des personnes sans emploi non prévue au budget 2009 (report de charges du canton sur les communes),
- 260'000 francs de plus pour la part à l'accueil de la petite enfance.

Les efforts continuent

Les dépenses au chapitre des biens, services et marchandises sont supérieures au budget de 1,3 million de francs, dont près de 1 million de francs à la Voirie pour les conséquences des intempéries du début de l'année.

Compte tenu du caractère tout à fait exceptionnel de ce résultat, le Conseil communal poursuit ses travaux de restructuration et prendra des mesures afin de réduire les charges ou d'augmenter les revenus en prévision du budget 2010.



Le Théâtre à tous les étages joue à la Maison du Concert «Histoires de famille» de Biljana Srbljanovic

La famille à l'épreuve de la guerre

Quatre comédiens adultes incarnent des enfants qui s'amuse à jouer des scènes de famille dans l'ex-Yougoslavie ravagée par la guerre. La logique n'a plus sa place dans ce pays en plein délabrement. La preuve? Des adultes jouent des enfants qui singent des adultes. Un violent coup de poing en pleine figure que ces «Histoires de famille» de la Serbe Biljana Srbljanovic.

Le Théâtre à tous les étages présente jusqu'au 21 juin à la Maison du Concert une série de saynètes écrites par cette auteure serbe de 39 ans née à Belgrade où elle a étudié le théâtre avant de s'exiler à Paris après la guerre.

«Histoires de famille», c'est un morceau de l'histoire de l'ex-Yougoslavie rapportée par des enfants. Avec leurs mots et leurs sentiments, ils reproduisent la vie telle qu'ils la conçoivent au milieu des décombres d'un pays détruit par la guerre. Dans un terrain vague, quatre enfants jouent au papa et à la maman et, comme tous les enfants, ils répètent tout haut ce que les adultes disent tout bas. C'est ainsi qu'ils font apparaître peu à peu la logique guerrière qui a conduit la Serbie à un état de délabrement avancé, dans lequel chacun tente de survivre par tous les moyens.



De gauche à droite: Nathalie Sandoz (le chien), Blaise Froidevaux (le père), Philippe Vuilleumier (le fils), et Christiane Margraitner (la mère). • Photo: sp

Famille et ferraille

Sur scène, les plus dévergondés des enfants – Blaise Froidevaux et Christiane Margraitner – incarnent les parents tandis que le plus gauche – Philippe Vuilleumier – fait le fils et la plus petite – Nathalie Sandoz – qui ne parle pas encore, est le chien... Chacun a un rôle bien défini.

Chez Biljana Srbljanovic, les femmes, on les bat, les enfants, on les

punit, les chiens, on les maltraite et le père, on le défie. A leur manière, évidente et cruelle, et à partir de ce qu'ils ont pu voir, ces quatre enfants s'improvisent une petite vie de famille au milieu d'un décor de poussière, de tôle et de ferraille.

Jouer pour cacher la misère

On ne sait plus très bien ce qui est vrai et ce qui est faux. Au fur et à

mesure du spectacle mis en scène par Cédric Pipoz, on décèle leurs faiblesses mais aussi leurs craintes. La mort en fait partie, qui fait peur, même pour de faux, mais qui pourtant fascine. Chaque saynète se termine irrévocablement par la mort des parents. Et alors le jeu s'arrête. On passe à autre chose, tout recommence. Des cris, des rires, des larmes, du mouvement: tout semble accentué comme pour cacher la misère d'une existence gâchée.

Fable drôle et féroce

Cette logique de violence créée et entretenue par le pouvoir politique se retrouve à tous les échelons de la société, y compris dans la famille. Si bien que ces «histoires de famille» évoquent aussi bien le passé déchiré de l'ex-Yougoslavie que la société contemporaine en général puisque c'est par la famille que se transmettent les valeurs sociétales. Par bonheur, Biljana Srbljanovic croit en la force du rire. Nulle sinistrose, nul didactisme ne vient alourdir la pièce. Le talent de l'auteure est de faire de ce drame une fable drôle et féroce qui parle de nous.

Maison du Concert, jusqu'au 21 juin. Je à 19h, ve et sa à 20 heures et dimanche à 17 heures.



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Jusqu'au 12 septembre, exposition «Voyageurs au Levant et dans la Grande Asie du XVII^e au XIX^e siècle». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente «La nature dans tous ses états». Jusqu'au 3 janvier 2010: «Le monde selon Suchard». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di



de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition «Retour d'Angola». Jusqu'au 2 août, exposition «MÉTÈKi». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition «parce Queue». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), fermé du 3 au 12 juin. Du 14 juin au 6 septembre, exposition Pier Paolo Pasolini – «Qui je suis». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (Château 8), jusqu'au 5 juillet, exposition Miklos Bokor, peintures récentes. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 14 juin, exposition Fabienne Samson, estampes digitales et Alexandre Urfer, sculptures en verre. Ouvert du ma au di de 14 heures à 17h30. Du 13 au 21 juin, semaine des Jardins botaniques. 80 activités sur le thème «Plantes et émotions». Programme sous ww.unine.ch/jardin

Concerts

Temple du Bas, samedi 13 juin à 20 heures, Orchestres du Conservatoire, de l'ESRN et de l'Ecole de musique de Cossonay. Musiques de films. Entrée libre, collecte.

Auditorium Campus Arc 1 (Espace de l'Europe 21), mercredi 17 et jeudi 18 juin à 15 et à 18 heures, concerts de musique de chambre, classes de la Haute école de musique. Entrée libre.



Conférences

Cité universitaire (Clos-Brochet 10), jeudi 11 juin à 20 heures, conférence-débat sur le thème «Cessez d'être gentil, soyez vrai!», par Thomas D'Ansembourg, psychologue. Samedi 13 juin à 20h30, conférence «Near Death Experience», arguments scientifiques en faveur d'une vie après la vie, par le D^r Jean-Jacques Charbonier.



Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 14 juin, excursion: «Rampe sud du Lötschberg (2^e partie)». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: renevey@net2000.ch, jusqu'au vendredi 12 juin.



L'actualité culturelle

Personne n'est parfait!



Le nouveau programme imaginé par le trio de flûtes traversières Les Chemins de Traverse sera présenté samedi 13 juin à la Chapelle de l'Ermitage. Avec le concert intitulé *Personne n'est parfait*, Barbara Minder, Isaline Dupraz et Matthieu Amiguet proposent un aperçu musical de différents traits de caractère, parce que la musique peut parfois se faire le reflet des qualités et défauts des humains. Le programme sera composé d'œuvres d'époques et de styles différents, de G. Aber, R. Chapman, F. Michael,

K. Kummer, K. Zgraja, M. Maute, M. Hosttetter et C. Koechlin. L'instrumentation varie grâce à l'utilisation de la flûte en do, du piccolo, de la flûte alto et de la flûte basse. **Chapelle de l'Ermitage, samedi 13 juin à 20 heures.**

Fête de quartier

Sous le thème «Hier et aujourd'hui», la traditionnelle fête de quartier du Vieux-Châtel se déroulera samedi 13 juin. Afin de privilégier la qualité de vie dans les quartiers et les rencontres entre voisins, les organisateurs ont prévu des animations pour petits et grands avec des jeux d'antan en bois construits grâce au soutien de la Loterie romande. Les associations somalienne, cambodgienne et indienne des Marchés de l'Univers proposeront de la restauration multiculturelle et chacun pourra

goûter aux cocktails au bar de l'association. Animation musicale garantie avec Levoisin et buffet de gâteaux offert par les habitants du quartier. **Quartier du Vieux-Châtel, samedi 13 juin dès 18 heures.**

Carpe Dièse trio



L'esprit français dans la tradition des années trente, marqué d'élégance et de découvertes, distingue le nouveau cycle de printemps du trio Carpe Dièse. Des mélodies du nord de la France vont se mêler à d'autres provenant

d'Irlande pour former le fil rouge du concert qui aura lieu dimanche 14 juin à la Chapelle de l'Ermitage. Nés respectivement au Mans et à Carnac, les compositeurs Jean Françaix et Jean Cras symbolisent l'élégance de l'écriture française des années trente. Jonas Grenier au violon, Céline Porta, alto et Esther Monnat au violoncelle auront également le privilège d'interpréter en création mondiale une œuvre de Thüring Bräm, compositeur d'origine bâloise. Des moments musicaux remplis de légèreté, de douceur printanière et de découvertes qui feront le bonheur des amateurs de musique française. **Chapelle de l'Ermitage, dimanche 14 juin à 17 heures. Entrée: Fr. 25.- adulte, Fr. 15.- dès 14 ans, étudiants/AVS.**

Le Centre Dürrenmatt présente les diverses facettes du cinéaste et poète italien assassiné en 1975

Qui est vraiment Pasolini

Le Centre Dürrenmatt révèle dans une nouvelle exposition l'identité profonde du cinéaste et poète Pier Paolo Pasolini. On découvrira au CDN des manuscrits, des lettres, des premières éditions, des articles de presse, des œuvres graphiques, des photographies ainsi que des extraits de films et de documentaires.

«Et aujourd'hui, je vous dirai qu'il faut s'engager dans l'écriture, mais aussi dans la vie: il faut résister dans le scandale et dans la colère, plus que jamais...», écrivait Pasolini dans «Qui je suis», un poème autobiographique écrit à New-York en 1966 qui sert de fil rouge à l'exposition.

Grand provocateur

Né en 1922 à Bologne, Pier Paolo Pasolini fut assassiné à Ostie près de Rome en 1975. Cinéaste mais aussi poète, romancier, essayiste, peintre et dessinateur, cet artiste est considéré comme l'une des personnalités européennes les plus brillantes de la seconde moitié du XX^e siècle et comme le plus grand provocateur de la société italienne.

Personnalité complexe

L'exposition plonge le visiteur dans l'esthétique pasolinienne et lui



Le Centre Dürrenmatt tente de faire le tour de la personnalité multiple de Pasolini. • Photo: sp

fait découvrir l'univers foisonnant de ce grand créateur italien dont la personnalité se compose de multiples facettes. Anticonformiste, Pasolini se révèle sensible et attachant; ses contradictions ont fait de lui une

figure à la fois complexe et fascinante.

Marxiste militant

Un abécédaire évoque en 31 mots-clé la vie et l'œuvre de cet artiste italien exceptionnel, tour à tour Narcisse calme et mélancolique, marxiste militant et critique féroce. Le visiteur pourra explorer par ailleurs via douze écrans géants l'œuvre cinématographique de Pasolini, un homme qui passait très facilement d'un mode d'expression à un autre.

Cycle de Passion Cinéma

A voir au Centre Dürrenmatt du mercredi au dimanche de 11 à 17 heures jusqu'au 6 septembre. A signaler qu'en marge de l'exposition, Passion Cinéma présente à l'Apollo quatre films du maître: «Des oiseaux petits et grands» (10 au 13 juin à 18 heures), «La Ricotta» & «Comizi d'amore» (14 au 16 juin à 17h30) et «Mamma Roma» (17 au 23 juin à 18 heures).

Chronique culturelle



Rime riche

Festi'neuch a connu de grands moments de musique et de poésie. A commencer par le concert de Junior Tshaka qui avec le renfort de 140 enfants a transformé le monde en un grand village. Emouvant! Les vieilles gloires du Buskers - Dikanda, Baghdaddies et l'Amsterdam Klezmer Band - ont fait danser le public tandis que le total déjanté Emir Kusturica mettait un terme à l'édition 2009 avec l'hymne national soviétique. De beaux moments! Mais la palme revient à Grand Corps Malade qui va chercher loin la rime riche et qui slame des textes forts marqués au fer rouge des banlieues parisiennes. Ce garçon honnête a hypnotisé un public très réceptif tellement il dit juste et vrai. Sans conteste l'événement du festival! Ceci dit, on se demande si la musique est encore nécessaire à la réussite de Festi'neuch. Habillées de fête comme elles l'étaient ce week-end, les Jeunes-Rives sont si séduisantes que le public risquerait bien d'y venir de toute façon, musique ou pas. Disons-le tout net: le seul attrait du site ne remplacera jamais une programmation de qualité.

Patrice Neuenschwander



Schneeberger Marianne

Jack sur le chemin de Noël

Texte de Marie-Ange Voisin et
Illustrations de Marianne Schneeberger

L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Mais cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut?

En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.

36 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'une clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?

32 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

L'Album - Souvenir de nos Doudous

Texte: élèves de l'école enfantine
Illustrations: Marianne Schneeberger

Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance?

Pendant quelques semaines, Marianne Schneeberger a eu le privilège de rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.

36 pages, format 21 cm x 23 cm



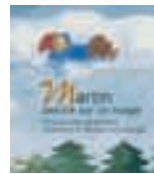
Schneeberger Marianne

Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient paisiblement

dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis.

L'auteure raconte comment, dans un premier temps, le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux. 48 pages, format 21 cm x 23 cm



Schneeberger Marianne

Martin perché sur un nuage

Texte de Catherine Raimondi et
Illustrations de Marianne Schneeberger

Un arc-en-ciel et un nuage font le bonheur de Martin, un petit lutin. Mais bien vite, la peur de ne pas pouvoir redescendre s'installe.

Ses amis, les animaux de la forêt, vont tout faire pour l'aider. Réussiront-ils?

40 pages intérieur, format 21 cm x 23 cm

PROMOTION!

5 livres pour

80.-

au lieu de 115.-

2 livres pour

35.-

au lieu de 46.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

- ex. de l'ouvrage **«Jack sur le chemin de Noël»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«Un carton pour mon arbre»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«L'album-Souvenir de nos Doudous»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«Les animaux du livre oublié»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
..... ex. de l'ouvrage **«Martin perché sur un nuage»** de Marianne Schneeberger au prix de **Fr. 23.-.**
..... ex. du coffret spécial Marianne Schneeberger **«5 livres pour Fr. 80.-»**
Jack sur le chemin de Noël, Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous, Les animaux du livre oublié, Martin perché sur un nuage.
..... ex. de l'offre DUO de Marianne Schneeberger **«2 livres pour Fr. 35.-»**
Un carton pour mon arbre, L'album-Souvenir de nos Doudous.

(TVA 2,4% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie



En acceptant en 1992 déjà un postulat demandant à ce que la Ville de Neuchâtel participe au programme Cité de l'énergie de la Confédération, le Conseil général de la Ville a initié une réelle politique énergétique communale. Aujourd'hui, on peut affirmer qu'une vitesse de croisière est établie et que les actions s'enchaînent à un rythme régulier.

A la veille d'un changement à la tête de l'Environnement, dicastère responsable de ce dossier en Ville de Neuchâtel, un bilan des actions menées au cours des cinq dernières années s'impose.

Efficacité énergétique des propriétés communales

La loi cantonale sur l'énergie impose depuis 2006 aux gros consommateurs, définis comme étant des bâtiments consommant plus de 500'000 kWh d'électricité par année,

de réduire leurs besoins de 15% en 2010 par rapport à 2000. A ce jour, la Ville démontre des économies de l'ordre de 26% pour l'ensemble des propriétés communales concernées.

Autre exemple: la Ville de Neuchâtel a obtenu en 2007 le soutien de la Commission européenne dans le cadre du projet *Holistic*. Une subvention européenne de l'ordre de sept millions de francs, dont plusieurs partenaires bénéficient dans la région, doit permettre de mener d'ici 2012 une série d'actions dans le quartier Gare - Mail - Monruz - Jeunes-Rives permettant de réduire de 23% la consommation d'énergie de ce quartier. Ce projet fait d'ailleurs l'objet d'une exposition au péristyle de l'Hôtel de Ville du 13 au 30 juin.

Information et sensibilisation de la population

En participant activement au projet franco-suisse *REVE Jura-Léman* entre 2005 et 2008, notre Commune a contribué à développer l'étiquette Display® en Suisse. En complément avec la thermographie aérienne du territoire neuchâtelois, la Ville s'est dotée d'outils particulièrement efficaces au niveau de l'information et de la



La thermographie aérienne réalisée sur le territoire de la Ville, complétée par l'étiquette énergétique Display®, constitue un outil d'information, de sensibilisation et de diagnostic particulièrement simple, compréhensible et efficace.

sensibilisation de la population en matière d'énergie.

Vision d'avenir

En signant la *Convention des Maires* en février 2009 à Bruxelles, la directrice de l'Environnement, représentant le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, a très solidement ancré la vision énergétique de la Ville pour la décennie à venir. Il s'agit ni plus ni moins de respecter au niveau du terri-

toire communal la règle des 3 x 20: réduire de 20% les besoins énergétiques, réduire de 20% les émissions de CO₂ et porter à 20% la part des énergies renouvelables! Un challenge ambitieux à remplir d'ici 2020!

C. T.



www.neuchatel-energie.ch

La Ville jeune

Temple du Bas, jusqu'au 11 juin, exposition Les Chatons, dessins/BD. Entrée libre. Mercredi 10 juin de 14 à 17 heures, atelier dessins/BD. Renseignements: tél. 079 632 50 53.

Bar & Caveau du King (rue du Seyon 38), jeudi 11 juin dès 21h30, gypsy sound system: les jeudis métisés du Dr Schnaps.

Vendredi 12 juin à 22h, drum & bass: Euphorik djs. Entrée libre.

Samedi 13 juin dès 21h, open stage: Jam night. www.barking.ch

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), vendredi 12 juin à 23h, Yarah Bravo, djs Ngoc Lan. Prélocation Petzi: Fr. 5.- avant minuit, Fr. 10.- après. Samedi 13 juin à 23h, Jungle massive back to back 93-95. Prélocation Petzi: gratuit avant minuit, Fr. 5.- après. Soirées organisées par ACDC. www.case-a-chocs.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.



Installations extérieures: 9h à 20h (mi-juin à mi-août: 21h).

Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h (mi-juin à mi-août: 20h).

Société Nautique de Neuchâtel (rte des Falaises 114), permanence d'aviron le lundi, mercredi, vendredi à 18h et samedi à 9h. Tél. 032 724 11 37,

autres infos: www.aviron.ch, contact: info@aviron.ch

Football corporatif

Jeudi 11 juin, terrain des Charmettes, 18h45, Metalor-Medtronic-Kyphon, groupe B.

A 20h15, Baxter-Chicken, groupe A.

Mardi 16 juin, terrain des Charmettes, 18h45, Baxter-La Gondola, groupe A.



Football

Mercredi 10 juin, Pierre-à-Bot terrain naturel, 18h, Serrières-Le Parc, juniors D.

Mercredi 10 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Serrières II, 2^e ligue.

Vendredi 12 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 20h15, Audax-Boudry, vétérans.

Samedi 13 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 9h, Serrières II-Ticino, juniors E.

A 9h, Serrières I-Boudry, juniors E. A 10h30, Serrières-Dombresson, juniors D.

A 14h, Serrières-Deportivo, juniors C. A 16h, Audax-Serrières II, 2^e ligue. Samedi 13 juin, stade de la Maladière, 16h, NE Xamax M21-US Terre-Sainte, 2^e ligue inter.

Dimanche 14 juin, Pierre-à-Bot nouveau terrain synthétique, 10h, NE Xamax III-Comète, 3^e ligue.

A 14h, Serrières-Deportivo, juniors B.

Hockey sur gazon

Samedi 13 juin, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 11h, Piranhas HC Erlach-Young Boys Bern, juniors B.

Dimanche 14 juin, Pierre-à-Bot ancien terrain synthétique, 12h, Neuchâtel HC-Black boys Genève, LNA.

Tirs obligatoires

Stand de Plaines-Roches, samedi 13 juin de 8 à 12 heures (fermeture des bureaux à 11h30). Société organisatrice: Le club de tir de Neuchâtel-sports.



La suppression de la commission scolaire et la demande de crédit pour réparer les dégâts causés par l'hiver n'ont pas souffert de la critique

Tout faire en une fois

Le règlement du Conseil d'établissement scolaire, qui remplacera dès la rentrée la Commission scolaire, a été salué lundi par les membres du Conseil général. Amendé, l'arrêté a été accepté par 33 voix (une abstention). Le législatif a également reconnu le besoin (34 voix sans opposition et une abstention) d'investir pour réparer les dégâts causés par l'hiver. Il a cependant exigé de concentrer les travaux sur une année et non sur deux, ce qui péjore encore plus le budget des investissements 2009 (2,5 millions de francs au lieu des 1,5 million proposés), mais permet une économie de près de 200'000 francs.

Dès la rentrée 2009, la Commission scolaire cédera sa place au Conseil d'établissement scolaire, organe consultatif de l'exécutif, qui sera sondé avant toute décision importante. La composition dudit Conseil a toutefois suscité quelques débats. Le groupe socialiste a proposé par un amendement que deux personnes représentant les parents et les enseignants des élèves suivant les cours de langue et culture étrangère, s'ajoutent à l'effectif du Conseil d'établissement scolaire, déjà composé d'un membre du Conseil communal; d'un membre du Conseil général par groupe, de trois parents d'élèves, de trois membres du corps enseignant, d'un membre

de la direction des écoles de la Ville et d'une personne représentant l'Unité enfance du Service de la jeunesse et de l'intégration.

Discrimination

Cet amendement est discriminatoire et ouvre la porte à l'arbitraire, a argué le groupe PLR. Qui choisir? Les professeurs des cours d'italien, ceux des cours d'espagnol? Et pourquoi pas les sportifs? Finalement, l'arrêté amendé a été soutenu à l'unanimité moins une abstention, pour la plus grande satisfaction de Daniel Perdrizat, qui a lui aussi, au nom du Conseil communal, accepté l'amendement.

L'hiver impitoyable

Quant au crédit demandé pour réparer les dégâts causés par la rudesse de l'hiver, il n'a pas été contesté sur le principe, pas même par le PLR. «Les routes doivent être entretenues et nous sommes en présence d'un besoin financier exceptionnel», a déclaré Blaise Péquignot. Cependant, alors que le Conseil communal proposait d'investir 1,459 million de francs cette année pour les travaux urgents et 1,2 million en 2010 pour l'entretien des infrastructures et du patrimoine routier communal, la commission financière a elle demandé par un amendement de

concentrer les travaux en une fois, ce qui permettrait une économie de quelque 200'000 francs. Le rapport amendé, portant l'investissement à 2,459 millions de francs, a finalement été accepté par 34 voix sans opposition et une abstention. Plusieurs groupes se sont toutefois interrogés sur la stratégie adoptée par le Conseil communal pour faire face aux hivers à venir et sur la possibilité de tenir l'agenda prévu, pour les réparations.

Situation exceptionnelle

Le Conseiller communal Pascal Sandoz a souligné le caractère exceptionnel de l'hiver passé. «Le dimensionnement de la Voirie permet de faire face à des situations ordinaires, nous n'allons donc pas investir dans des machines pour les cas rares». Le Conseil communal a également assuré qu'en cas de réelle catastrophe (tremblement de terre, coupure de courant, etc.), un plan d'urgence serait déclenché, en collaboration avec le Canton. Il a cependant reconnu qu'il y avait eu un déficit de communication cet hiver, et qu'il y avait des efforts à faire. «Nous travaillons notamment pour une collaboration accrue avec les CFF et les TN», a assuré le directeur des Travaux publics. Quant au respect de l'agenda, il dépendra des conditions météorologiques et de la disponibilité des entreprises. (lap)



Le Conseil général a chaudement remercié le personnel

Le Conseil d'établissement scolaire, organe consultatif de l'exécutif, remplacera la Commission scolaire dès la rentrée 2009.



Le Conseil général débloque 2,5 millions

Une ville sa

Les tags ne sont pas une fatalité! Tous les partis du Conseil général sont d'accord là-dessus et demandent à l'exécutif d'engager une guerre totale contre ces «salissures». En clair, la motion interpartis acceptée tacitement lundi soir par le Conseil général exige du Conseil communal de tout mettre en œuvre pour effacer les tags au fur et à mesure de leur apparition. Buts de l'opération: décourager les taggeurs, embellir la ville et réduire le sentiment d'insécurité lié à ce type d'inscriptions.

PopVertsSol, PS, UDC et PLR demandent à l'exécutif de faire preuve de volontarisme en assurant un nettoyage continu des bâtiments publics. Ils souhaitent que les propriétaires privés



de la Ville et des entreprises privées fortement mis à contribution en début d'année pour déblayer la neige.

de francs pour réparer les routes endommagées par l'hiver

ns tags pour le Millénaire

soient incités à agir contre les tags. Et préconisent la prévention et le dialogue avec les jeunes qui se servent de bombes aérosols comme moyens d'expression de la contre-culture. Il s'agit selon les élus de responsabiliser ces jeunes et de les amener à s'exprimer avec d'autres moyens et sur d'autres supports. Les motionnaires souhaitent une ville propre sans tags pour le Millénaire de Neuchâtel en 2011.

Financement de la caisse unique

Le personnel communal rejoindra la caisse de pensions unique (regroupant les employés de l'Etat et des trois Villes) le 1^{er} janvier prochain. Comme la caisse de pensions de la Ville est en sous-couverture, Neuchâtel devra payer un «droit d'entrée» important.

Un montant situé entre 18 et 34 millions avait été articulé en mars 2008 par le Conseil communal qui avait présenté un rapport au Conseil général sur le passage à la caisse unique. Depuis lors, la crise est passée par-là, argumentait le groupe socialiste à l'appui de son postulat.

Un crédit d'investissement?

Et de demander à l'exécutif d'étudier les meilleurs moyens de financer le passage à la caisse unique. Sera-ce par le biais d'un crédit d'investissement? Par des ventes de bâtiments ou de terrains? Par un prélèvement à la fortune ou encore par une réévaluation des actifs? Le Conseil communal devra répondre puisque le postulat a été accepté par

18 voix contre 7 et autant d'abstentions. Estimant qu'il enfonçait des portes ouvertes, le PLR s'y est opposé. L'UDC s'est abstenu et PopVertsSol a approuvé. Les socialistes attendent une réponse avant l'entrée en force de la caisse unique.

Compétences élargies

Enfin, revenant comme promis sur l'organisation du Millénaire, le groupe socialiste a convaincu le Conseil général de donner à sa commission spéciale la compétence de définir avec le Conseil communal les orientations stratégiques des actions et manifestations mises sur pied pour le Millénaire. En clair, de cadrer quelque peu l'exécutif et le chef de projet dans leurs choix! (pn)

Sapinière vendue

Considérant que le domaine de la Sapinière à Chaumont ne revêtait pas une importance stratégique pour la Ville et que son rendement n'était pas intéressant, le Conseil général a accepté de vendre pour 750'000 francs un immeuble et ses dépendances ainsi que 5'999 m² de dégagement à quoi s'ajoute un second terrain, de 2'340 m², destiné à accueillir une nouvelle construction, à une famille désireuse de s'installer à Chaumont. Les groupes se sont étonnés de cette vente de gré à gré et ont demandé qu'à l'avenir ce type de vente fasse l'objet d'annonces dans la presse. Les Verts, par Christian van Gessel, ont refusé de se séparer de ce domaine, s'opposant vivement au bradage du patrimoine immobilier de la Ville et demandant un moratoire de 20 ans sur la vente d'immeubles propriété de la commune. Il s'agit selon leur porte-parole de ne pas préteriter l'avenir. Le Conseil général a finalement accepté de vendre, par 25 voix contre 8 et une abstention.

 Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole



Le groupe UDC est conscient des réalités économiques et des problèmes financiers de la cité même s'il a un point de vue différent sur les moyens de s'en sortir.

Groupe UDC

Sylvain Brossin: «Le groupe UDC constate qu'il s'agit d'une énième désagréable surprise pour nos comptes.

Encore une énième mauvaise surprise... nous avons dû, ces derniers temps, voter un certain nombre de crédits extraordinaires! Nous ne pouvons que constater que cet hiver a été exceptionnel et qu'il est certain que l'aspect exceptionnel a un coût mais avec des infrastructures régulièrement entretenues, il est évident que le coût total serait moindre.

Lors de la séance des comptes, nous avons déjà exprimé notre inquiétude quant à l'état de notre patrimoine et aux dépenses que ce manque d'entretien allait tôt ou tard engendrer et que les conséquences auraient un impact catastrophique sur nos comptes. N'oublions pas que dans ce domaine la loi de Murphy s'en mêle régulièrement et il ne fait aucun doute que les dépenses importantes arriveront lorsque cela nous arrangera le moins. En voici donc un premier exemple!

Nous sommes conscients des réalités économiques et des problèmes financiers de notre cité même si nous avons un point de vue différent de la majorité sur les causes et sur les moyens

de nous en sortir. Une fois pour toutes ne serait-il pas judicieux d'entreprendre un programme ambitieux de mise à niveau de nos infrastructures routières qui, même avec les interventions minimales expliquées resteraient dans un état global inquiétant?

Le groupe UDC acceptera ce rapport et souhaiterait entendre le Conseil communal sur sa stratégie d'avenir dans le domaine de l'entretien des infrastructures routières.»

Groupe PopVertsSol

Catherine Loetscher: «Les commissions scolaires disparaissent à la fin de l'année scolaire dans tout le canton. Le Conseil d'établissement qui les remplacera sera consultatif, toutes les compétences des commissions scolaires passeront entre les mains du Conseil communal. Notre groupe incite tous les acteurs de la vie scolaire à saisir l'opportunité offerte de participer plus activement à la vie de l'école. Les avis des parents, des enseignants, des représentants des structures d'accueil et des organisateurs de cours de langue et culture étrangère seront pris en considération dans le Conseil d'établissement et nous espérons que cela permettra de bien suivre les impacts de la politique

cantonale consistant à remplir les classes afin de faire des économies. Notre groupe est préoccupé par cette tendance et il défendra une école publique dotée de moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.»

Groupe PLR

Blaise Péquignot: «Le Conseil communal se propose de renoncer à prolonger les funiculaires Ecluse-Plan et La Coudre-Chaumont dès lors que le budget estimé pour ces réalisations (min. 93 millions) apparaît disproportionné par rapport au potentiel financier de notre Ville. Nous ne pouvons que saluer cette sagesse. Les temps difficiles que tous bords politiques s'accordent à reconnaître pour ces prochaines années ne permettent en effet pas de charger les comptes de fonctionnement d'amortissements et des frais financiers de plus de 4 millions par an durant plus d'une génération. A cet égard, le maintien d'Alain Ribaux aux finances de la Ville ne peut qu'être lui aussi salué en ces périodes difficiles. Le PLR a toujours été prêt à faire face aux défis d'importance dans l'optique du bien général et a toujours prôné, en tous domaines, une gestion empreinte de rigueur: la rigueur et le bien général impliquent

parfois de renoncer à certaines réalisations. Tel est le cas en l'espèce.»

Groupe socialiste

Sabrina Rinaldo Adam: «Les propositions et modalités de mise en œuvre pour la création d'un Conseil d'établissement scolaire, en remplacement de l'ancienne Commission scolaire, sont le fruit d'un compromis satisfaisant. Le Conseil communal a su profiter de sa marge de manœuvre, en utilisant sagement la liberté d'élargir les compétences du Conseil ainsi que sa composition par une réelle approche participative et de partenariat en veillant à garder un équilibre entre représentants du corps enseignant et des parents. Le groupe socialiste s'en félicite, mais a jugé utile d'introduire dans cette composition les organisations des cours de langue et culture étrangère dont les besoins sont parfois spécifiques, indépendamment de la qualité de leur intégration. Il n'est pas suffisant en effet d'inviter l'un ou l'autre des représentants migrants lorsque l'actualité le demande ou lorsque des problèmes surgissent. De plus, il est établi que l'école est un facteur majeur d'intégration et d'émancipation sociale et il est essentiel que cette mission importante de notre société trouve de l'écho au sein dudit Conseil.»

A propos...



Les slameurs du public

«C'était simplement beau... Et ça fait du bien!» «Merci pour tant de générosité. Ce mélange de force et de fragilité m'a vraiment touché.» «Bravo d'avoir osé ces mots.» «Vos mots sont justes, forts, doux. Ils s'enchaînent subtilement.» Tirés du livre d'or du slameur Grand Corps Malade, ces propos démontrent «Comme une évidence» sa capacité à transmettre ses idées, à séduire son public. Celui de Festi'neuch a véritablement été conquis et les organisateurs de ce festival attendu par chacun peuvent se féliciter d'avoir eu la main heureuse. A l'exemple des Troubadours qui, à l'époque déjà, disaient leur détresse et chantaient leurs poésies dans les royaumes, Grand Corps Malade dit les siennes et plaît ainsi par son humilité. A l'exemple de Raymond Devos, autre jongleur de mots, Grand Corps Malade transmet son émotion au-delà des générations, au-delà des clichés, des classes sociales. Parfois le temps suspend son vol, GCM, l'architecte du verbe, le porte-parole du quotidien, car il nous fait retenir notre souffle d'une phrase à l'autre dans l'attente de découvrir le prochain message. Et là, la magie opérant, il a décroché le Prix Nobel de la sincérité. A Neuchâtel aussi.

Rémy Voirol

La Ville officielle

Offre d'emploi

Le Service des parcs et promenades de la Direction des infrastructures et énergies a la responsabilité de préserver et de mettre en valeur le patrimoine naturel de la ville de Neuchâtel, ses espaces verts, ses places de jeux, ses zones sportives et de délassément ainsi que son cimetière.

Afin d'assurer la mission décrite ci-dessus, les Parcs & Promenades engagent

un-e horticulteur-trice option paysagisme

Si vous êtes au bénéfice d'un Certificat fédéral de capacité en qualité d'horticulteur-trice paysagiste, si vous possédez un permis de conduire et que vous êtes à même de monter sur les échelles sans éprouver de vertiges, cette offre vous concerne.

Nous vous invitons à présenter votre offre de service accompagnée des documents usuels (lettre de motivation, photographie, curriculum vitae, copies des certificats), jusqu'au **vendredi 12 juin 2009**, à l'adresse suivante:

**Direction des infrastructures et énergies
Hôtel communal
2001 Neuchâtel**

Entrée en fonction: **juillet 2009 ou à convenir.**

Tous les renseignements complémentaires dont vous auriez besoin peuvent être obtenus auprès de M. J.-M. Boillat, tél. 032 717 86 60.

Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Maria Angela Guyot (UDC), présidente.

Y compris la présidente, 36 membres étaient présents: M^{mes} et MM. Jean-Charles Authier (PLR), Matthieu Béguelin (soc), Claude Béguin (soc), Amina Benkais (soc), Steven Bill (UDC), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (UDC), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Monique Ditisheim Hoffmann (PopVertsSol), Martine Docourt (soc), Pascal Domatezo (UDC), Dorothée Ecklin (PopVertsSol), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (soc), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (soc), Pascal Helle (PopVertsSol), Daniel Hofer (soc), François Konrad (PopVertsSol), Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol), Philippe Loup (soc), Carole Maeder-Milz (PopVertsSol), Nicolas Marthe (PLR), Béatrice Nys (PopVertsSol), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (soc), Sabrina Rinaldo Adam (soc), Cristina Tasco (soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Nathalie Wust (soc), Joël Zimmerli (PLR) et Laura Zwyrgart de Falco (soc).

Excusés: M^{mes} et MM. Raymond Maridor (soc), Jonas de Pury (PLR), Sandra Baretty Buchs (PopVertsSol), Céline Béguin (PLR).

Démissionnaire non encore remplacé: M. Marc-André Bugnon (UDC).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, présidente (soc), M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), vice-président, M^{me} Valérie Garbani (soc), M. Alain Ribaux (PLR) et M. Pascal Sandoz (PLR), conseillers communaux.

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés suivants:

- concernant le Conseil d'établissement scolaire et le partenariat au sein des écoles de la Ville de Neuchâtel,
- adaptant la réglementation communale à la suppression de la Commission scolaire,
- concernant les frais de scolarisation,
- concernant les coûts liés aux conditions hivernales 2008-2009,
- concernant la vente d'un immeuble à Chaumont,
- concernant le rôle de la Commission spéciale Millénaire 2011,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 8 juin 2009, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'à jeudi 30 juillet 2009.

Neuchâtel, le 10 juin 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Françoise Jeanneret **Le chancelier, Rémy Voirol**

Portes ouvertes au jardin de circulation

Afin de sensibiliser le public aux difficultés de la malvoyance dans le trafic routier, le Centre spécialisé pour handicapés de la vue à Peseux et le service de la prévention et de l'éducation routière de la police de la ville de Neuchâtel organisent une journée portes ouvertes au jardin de circulation, sur la place du Port, **samedi 13 juin de 13h30 à 17 heures**. Un équipement spécial mettant les participants dans la situation d'un malvoyant ou d'un aveugle confronté aux embûches de la circulation pourra être testé samedi 13 juin dès 13h30.

Vente de jeux et jouets

La ludothèque Pestalozzi propose aux amateurs de jouets d'acheter à bon compte des jeux et jouets, **samedi 13 juin de 9 à 12 heures dans la cour du Collège de la Promenade**.

C'est l'occasion ou jamais d'acquiescer le jeu qui vous manque!

Programme NeuchàToi spécial jeunes 2009

Expositions

Mariages forcés ou force du mariage?

Du 20 mai au 4 juillet à la médiathèque CPLN, Maladière 82-84, de 8 à 20 heures.

Neuch et moi ou Neuch est moi?

Du 13 au 28 juin au Café Mavi, place d'Armes 3, ouvert lu 8h-17h, ma-ve 8h-22h, sa 8-24h. Vernissage 13 juin 12h.

Soirées

Jeunes qui pensent... jeunes qui dansent au Centre de loisirs (Boine 31), mercredi 10 juin à 19h30.

Musiq'à Toi, concert au Temple du Bas, samedi 13 juin à 20h.

Programme sur www.neuchatoi.ch

La chronique sportive...

La fête au cœur du stade

Anne
Kybourg

La 2^e édition de la Fête du stade aura lieu le 4 juillet prochain à la Maladière. Au programme, des spectacles musicaux, des ateliers en tout genre et une foule d'activités pour le bonheur des plus jeunes. Petits et grands pourront découvrir le stade en famille, dans un esprit de joie et de bonne humeur!

Cette année, la manifestation aura lieu au cœur même du stade. Le comité d'organisation, composé des principaux utilisateurs de ce lieu, a préféré ne plus organiser de concerts payants. Son objectif est d'offrir diverses activités destinées aux enfants. A l'occasion de son 10^e anniversaire, Net2000 a pris en charge les frais de l'ensemble de la manifestation. «Notre sponsor a souhaité marquer le coup en finançant une fête pour la population», commente Olivier von Gunten.

Les festivités débuteront le matin dès 10 heures par différentes activités, qui se dérouleront entre autres sur l'esplanade et le terrain de football. Celles-ci ne se limiteront pas au sport. Outre les nombreuses disciplines sportives proposées par les différents clubs de la région, des animations musicales seront égale-



ment au programme. Plusieurs petites scènes seront réparties à l'intérieur et à l'extérieur du stade, et

accueilliront différents spectacles. A noter que toutes ces animations seront gratuites.

Les enfants auront également l'occasion de découvrir des animations insolites. Ils pourront notamment tester un baby-foot géant et s'amuser dans des châteaux gonflables. Les adeptes de sensations fortes ne seront pas déçus: une tyrolienne devrait leur fournir quelques agréables frissons ainsi qu'un toboggan de 42 mètres de long. Un espace de sable et de palmiers sera tout spécialement aménagé pour l'événement. De quoi s'évader durant quelques heures! Les enfants auront également la possibilité de passer un moment au calme autour d'un bar à sirop ou en écoutant des contes dans le Lobby. Pour terminer, les artistes Jacky Lager et Sonia Grimm, chanteront pour les enfants sur une grande scène. En cas de mauvais temps, la fête aura lieu à l'intérieur du stade, touchons du bois!

Cette grande Fête du stade prendra fin aux alentours de 21 heures. Parents et enfants pourront repartir des souvenirs pleins la tête!

A.K.

Transports

- **Transports publics:** à l'occasion de la Fête du stade, les lignes de bus 1 et 11 seront gratuites durant toute la journée.
- **Navigation:** le 4 juillet, toutes les courses passant par Neuchâtel feront un arrêt spécial au Port du Nid-du-Crô.

A travers l'histoire



Edifié devant le Collège latin, ce pavillon accueillait les concerts des fanfares de Neuchâtel entre 1906 et 1927, année de sa démolition...

Enquête publique

Demande de Monsieur Laurent Castella, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour des transformations intérieures, l'installation d'un ascenseur et la création de balcons 9, rue Jehanne-de-Hochberg, article 636 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Mesdames Nicole Prêtre Du Bois et Isabelle Bischof Du Bois. Les plans peuvent être consultés du 12 juin au 13 juillet 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera:

vendredi 27 juin

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme

Les Lundis des mots



Lundi 15 juin à 20 heures à la librairie le Cabinet d'amateur, escalier du Château 2:

Conte-moi fleurette

Contes coquins par Muriel de Montmollin.

Lundi 22 juin à 20 heures à la confiserie Wodey-Suchard, rue du Trésor 5: *Récits autobiographiques* Atelier d'écriture MDA.

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jürg Zulauf, architecte à Berne (M. Rausser & J. Zulauf Architekten ETH BSA SIA), d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'un bâtiment existant 86, chemin de la Combe-d'Enges, article 9642 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame Marie-Claude Ormond. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Geninascas, architecte à Neuchâtel (Geninascas & Delefortrie SA), d'un permis de construire pour la construction d'une auberge de jeunesse et d'un garage souterrain à la rue de l'Ecluse, article 10810 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation «Au Suchiez». (Nouvelle enquête publique). Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Vito Fratiani, architecte à Marin (Ad'A Architectures Sàrl), d'un permis de construire pour la démolition de deux bâtiments et la construction d'un immeuble avec parking 35 et 41, rue des Usines, articles 9349 et 13815 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Sandro Campardo. Les plans peuvent être consultés du 29 mai au 29 juin 2009, délai d'opposition.

Demande de Messieurs Yves Lanoir et Sébastien Robert, d'un permis de construire pour la rénovation des façades et l'agrandissement des balcons de l'immeuble 88, avenue des Alpes, article 7834 du cadastre de Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Raphaël Houlmann, d'un permis de construire pour la construction d'une véranda sur la terrasse du bâtiment 58, rue des Berthoudes, article 1832 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Sandoz, architecte à Neuchâtel (Fovea-Comte & Sandoz), d'un permis de construire pour le changement d'affectation d'un bar en discothèque 39, avenue de la Gare, article 15208 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Ali Ucdemir. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Serge Gard, architecte à Fenin, d'un permis de construire pour l'agrandissement de l'usine «R» (adjonction d'un volume en façade ouest) 3, quai Jeanrenaud, articles 10745, 13849 et 15182 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Philip Morris Products SA. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour l'assainissement et l'agrandissement de l'immeuble 42, chemin du Pertuis-du-Sault, article 14675 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Caspar Bijleveld. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Paul Nagel, architecte aux Hauts-Geneveys, d'un permis de construire pour la reconstruction d'une maison familiale avec garage 20, chemin du réservoir, article 9796 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Monsieur et Madame Mirko et Sophie Naguel. Les plans peuvent être consultés du 5 juin au 6 juillet 2009, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Echos

■ Demain, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdriat, à la cérémonie de remise des Palmes Académiques de l'Université de Neuchâtel.

■ Vendredi, M^{me} Valérie Garbani, directrice de l'environnement, représentera les Autorités communales, au vernissage de l'exposition «Holistic, un quartier de Neuchâtel réduit sa consommation d'énergie», au péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Lucette et René Niederhauser-Bettens à l'occasion du 50^e anniversaire de leur mariage, à M^{me} et M. Huguette et Jean-Pierre Girard-Delachaux et à M^{me} et M. Jacqueline et Francis Vessaz-Philippin, à l'occasion du 55^e anniversaire de leurs mariages.

Kermesses

La kermesse champêtre du **home des Charmettes**, rue des Charmettes 8, aura lieu **samedi 13 juin de 9h30 à 17 heures**.

Au programme: vente d'artisanat, marché aux puces, animation avec La Vigaitse et les Gais Vuillerains, tombola, promenade en poney, repas campagnard, gâteaux et meringues.

Sur le thème *La colline aux oiseaux*, le **home de l'Ermitage**, Pertuis-du-Sault 18, invite la population à sa traditionnelle kermesse, **samedi 13 juin de 10 à 16 heures**.

Vente de livres, marché aux puces, artisanat, tombola, animation musicale dès 11 heures par le Showband Les Armourins, poulets grillés et buffet de salades.

Anim'Action

Venez découvrir la boîte à idées et la fresque de Soy

dimanche 14 juin de 16 à 19 heures au cercle de Serrières, rue de Coquemène 1

Animations pour enfants, lâcher de ballons, goûter-apéro.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction



Programme cinéma pour la semaine du 10 au 16 juin

APOLLO 1 032 710 10 33**LA NUIT AU MUSÉE 2**

4^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Acteurs: Ben Stiller, Amy Adams, Owen Wilson.
De Shawn Levy.

APOLLO 1 032 710 10 33**ANGES ET DÉMONS**

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h. **Apollo 2:** VF me au ma 20h15.
Apollo 3: VF sa 15h.
Acteurs: Tom Hanks, Ewan McGregor, Ayelet Zurer.
De Ron Howard.

APOLLO 2 032 710 10 33**CORALINE**

1^{re} semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ve, di au ma 15h, me au ma 17h30, ve/sa 23h15. **Apollo 3:** VF sa 15h.
Acteurs: Dakota Fanning, Teri Hatcher, Jennifer Saunders.
D'Henry Selick.

APOLLO 3 032 710 10 33**LOOKING FOR ERIC**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ve, di au ma 15h, me au ma 20h30.
Acteurs: Steve Evets, Eric Cantona, Stéphanie Bishop.
De Ken Loach.

APOLLO 3 032 710 10 33**DES OISEAUX PETITS ET GRANDS**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO it. s-t fr/all. me au sa 18h.
Acteurs: Toto, Ninetto Davoli.
De Pier Paolo Pasolini.

APOLLO 3 032 710 10 33**MILLÉNIUM**

5^e semaine. 16 ans sug. 18 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs: Michael Nyqvist, Noomi Rapace, Lena Endre.
De Niels Arden Oplev.

APOLLO 3 032 710 10 33**LA RICOTTA**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO it. s-t fr/all. di au ma 17h30.
Acteurs: Laura Betti, Orson Welles.
De Pier Paolo Pasolini.

APOLLO 3 032 710 10 33**COMIZI D'AMORE**

1^{re} semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO it s-t fr/all. di au ma 18h30.
De Pier Paolo Pasolini.

ARCADES 032 710 10 44**TERMINATOR RENAISSANCE**

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Christian Bale, Anton Yelchin, Sam Worthington.
De McG.

BIO 032 710 10 55**DEPARTURES**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 17h30, 20h15.
Acteurs: Masahiro Motoki, Tsutomu Yamazaki.
De Takita Yojiro.

BIO 032 710 10 55**17 ANS ENCORE**

6^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15.
Acteurs: Zac Efron, Matthew Perry, Michelle Trachtenberg.
De Burr Steers.

REX 032 710 10 77**JUSQU'EN ENFER**

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Justin Long, Alison Lohman.
De Sam Raimi. Première suisse.

REX 032 710 10 77**PONYO SUR LA FALAISE**

10^e semaine. Pour tous.
VF me, sa/di 15h30.
De Hayao Miyazaki.

REX 032 710 10 77**MAMAN EST CHEZ LE COIFFEUR**

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, je/ve, lu/ma 15h30.
Acteurs: Gabriel Arcand, Céline Bonnier, Benjamin Chouinard.
De Léa Pool.

STUDIO 032 710 10 88**ÉTREINTES BRISÉES**

4^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h, 17h45, 20h30.
Acteurs: Pénélope Cruz, Blanca Portillo, Lluís Homar.
De Pedro Almodovar.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.
Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.
Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Services industriels – électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Associations de quartiers

Chavannes-ACOGA, M. Bernhard Muller, rue des Chavannes 16, tél. 032 725 56 80, bernhard@bernhard-muller.ch

Coq-d'Inde (Coq Dingue), M. François Goetz, Case postale 1614, tél. 032 724 47 76, tapis.rouge@bluewin.ch – <http://coqdinguene.romandie.com>

Côte et environs, M^{me} Sylvie Jeanbourquin, présidente, Côte 66, tél. 032 725 11 52, sylvie.jeanbourquin@net2000.ch

La Coudre-Chaumont-Monruz, M. Olivier Lavanchy, président, rue de la Dîme 48, tél. 032 753 68 89, vins.lavanchy@bluewin.ch.

Association des propriétaires et riverains voisins des Jeunes-Rives, M. Charles Chammartin, président, Beaux-Arts 18, tél. 032 913 68 61, chammartin@bluewin.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique**Cultes du dimanche 14 juin***Sud:*

Collégiale: di à 10h culte avec sainte cène.

Temple du Bas: jeudi 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h, samedi de 11h à 13h.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont: di à 11h15, culte.

Ouest:

Charmettes: di à 10h, culte tous âges avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirch-

gemeinde: 14. Juni 9 Uhr, Gottesdienst im Temple du Bas, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 18h, messe en portugais. Di à 10h messe télévisée et à 18h, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{re} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe. Mardi 16 juin à 19h30, bible à la carte.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Laure-Anne Pessina, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:www.neuchatelville.ch**Mise en page:**

Catherine Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...

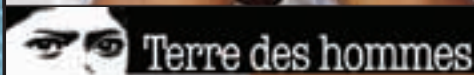


... Philippe Fragione alias Akhenaton à Festi'neuch

UN PARRAINAGE SOLIDARITÉ pour l'avenir des enfants



© Jolidon / Tdh



Terre des hommes

aide à l'enfance - www.tdh.ch

- Oui, je souscris un parrainage solidarité en faveur des enfants**

Je verserai chaque mois:

Fr. 30.- Fr. _____

Veillez m'envoyer la confirmation de mon parrainage et les bulletins de versement.

- Je souhaite recevoir plus d'informations sur les parrainages
- Madame Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Date _____

Signature _____

**Terre des hommes, Service Parrainages
En Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél 021/654 66 66 • fax 021/654 66 77
E-mail: info@tdh.ch**



Annonce gratuite



Le Conseil communal a nommé sa présidente et a procédé à la répartition des sections et services de l'administration

3^e sacre pour Françoise Jeanneret

La Conseillère communale Françoise Jeanneret assume pour la troisième fois la fonction de présidente de l'Autorité exécutive de la Ville. En place depuis 1997, la doyenne de fonction de l'Exécutif avait déjà occupé ce poste pour les années 2000/2001 et 2004/2005. Daniel Perdrizat a été porté à la vice-présidence. Par ailleurs, le Conseil communal a procédé mercredi passé à la répartition des sections et des services de l'administration.

La socialiste Françoise Jeanneret est pour la troisième fois à la tête de l'Exécutif communal. Elle représentera la Ville pour l'année administrative 2009/2010. Entrée au Conseil communal en 1997, la doyenne du collège s'est occupée des finances durant 11 ans, pour se tourner en mai 2008 vers la Culture et les Sports.

Vice-président PopVertsSol

À la vice-présidence, on retrouve le Conseiller communal PopVertsSol Daniel Perdrizat, en place à l'exécutif depuis 2004. Membre du Conseil général de juin 1996 à août 2001, il s'occupe à présent du dicastère Santé et Affaires sociales, Jeunesse et Intégration.



Répartition des tâches

Le Conseil communal a dans la foulée entamé la répartition des sections et services de l'administration. Valable du 3 juin au 5 juillet, date à laquelle Valérie Garbani, démissionnaire, cessera son activité, la première phase sera suivie d'une deuxième phase de répartition le 6 juillet, avec l'entrée en fonction d'Olivier Arni, successeur de Valérie Garbani en sa qualité de 2^e suppléant de la liste socialiste.

Non, non, rien n'a changé

Selon les deux phases de répartition, tous les membres du Conseil communal



La socialiste Françoise Jeanneret a succédé à Pascal Sandoz à la présidence de la Ville (voir aussi photo de gauche).

ont gardé leurs dicastères. Françoise Jeanneret: Sport, Culture et Tourisme; Daniel Perdrizat: Santé et Affaires sociales, Jeunesse et Intégration; Pascal Sandoz: Sécurité, Infrastructures et Energies, Politique d'agglomération; Alain Ribaux: Finances, Ressources humaines et Développement économique et enfin Valérie Garbani, à qui succédera Olivier Arni dès le 6 juillet: Environnement, Transports et Développement durable. A noter que durant la législature 2004-2008, l'exécutif a été confronté à différentes modifications légales et institutionnelles. Son organigramme a été restructuré, afin que chaque conseiller(ère) communal(e) puisse avoir des contacts directs avec la population et que les missions soient plus cohérentes.

Quelques questions à la nouvelle présidente de la Ville...

Françoise Jeanneret, vous vous retrouvez à la tête de la Ville pour la troisième fois de votre carrière à l'Exécutif, n'est-ce pas lassant?

Non, car d'une fois à l'autre, plusieurs années s'écoulent et les équipes changent. La fonction de président(e) s'étend sur deux volets: mener les séances du Conseil communal et représenter la Ville à l'extérieur, lors de manifestations, entre autres.

Quels vont être les défis à relever durant l'année administrative 2009-2010?

Il s'agira pour le Conseil communal de développer des projets, malgré la morosité économique. Pas question de rester dans une position d'attente ou de manquer d'ambition. La Ville doit rester un maillon important de la cohésion sociale. Actuellement, deux secteurs retiennent notre attention. Le quartier de la Maladière, qui abrite le CSEM et qui verra bientôt l'arrivée de l'EPFL, et le périmètre gare-Crêt-Taconnet, où sera achevé en 2011 le campus abritant la Haute école Arc et ses nombreux étudiants. C'est une chance de voir les nouvelles technologies se développer dans notre ville. Nous devons donc veiller à offrir un cadre attractif en matière culturelle et sportive, afin que les collaborateurs aient envie de s'installer à Neuchâtel.

L'année passée, il y a eu un regroupement des dicastères, pourquoi ces mutations?

Nous avons voulu mieux équilibrer le partage des responsabilités et encourager les collaborations qui semblent aller de soi. Il est normal, par exemple, que Sécurité, Infrastructures et Energies soient ensemble, pour faciliter le déroulement des chantiers, notamment. Concernant le sport et la culture, certaines actions, telles que la participation du Service des sports à la Journée des familles de dimanche à Festi'neuch, prouvent déjà que les deux domaines peuvent cohabiter.

Pourquoi avoir troqué les Finances (en mai 2008) pour les Sports et la Culture?

J'avais envie d'un nouveau défi. Après 11 ans passés à la tête des Finances, je connaissais le domaine pratique-

ment par cœur. Les mondes du sport, de la culture et du tourisme ne m'étaient par ailleurs pas inconnus. En tant que directrice des Finances, j'avais notamment assumé la construction du Théâtre du Passage et je présidais la société immobilière en charge des patinoires.

Vous avez quitté ce poste juste avant que la crise économique mondiale n'éclate... Coïncidence?

Lorsque j'ai laissé les Finances, après le bouclage des comptes 2007, tout allait bien. Nous savions

bien sûr qu'il y aurait un ralentissement un jour, mais nous ignorions quand ça se produirait. Il aurait en fait été plus confortable pour moi de



garder les Finances, domaine que je connais très bien, mais j'ai préféré aller à la rencontre de nouveaux mondes.

Dès juillet, vous serez la seule femme de l'exécutif, une situation qui vous convient?

Non, je le regrette. Lorsque j'ai commencé mon activité de conseillère communale en 1997, nous étions deux femmes, Violaine Barrelet et moi-même. Puis, durant quatre ans, j'ai été la seule représentante de la gent féminine. Ensuite, Madame Garbani a été élue. La présence de plusieurs femmes au sein du collège est quelque chose de nécessaire sur le plan de l'équilibre et de l'image de la Ville.

Laure-Anne Pessina